

ACCUEILLIR ET INTÉGRER UN COLLABORATEUR EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public, managers, direction, mission handicap / diversité, personnel RH.

DATE ET LIEU

Nous consulter

DURÉE

1 journée (7 heures)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 4 à 12 personnes

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Un(e) spécialiste du handicap psychique en entreprise

TARIF

En inter : 490.00€ / personne

En intra : nous consulter



OBJECTIFS

- Former le collectif de travail au handicap psychique
- Lever les préjugés, changer les regards sur le handicap, améliorer sa communication et son comportement face au handicap
- Favoriser l'intégration d'une personne en situation de handicap psychique dans votre entreprise
- Prendre conscience du rôle de chacun pour faciliter l'intégration de la personne, sa montée en compétences et la sérénité en milieu professionnel
- Connaître les différents acteurs dans l'entreprise



PROGRAMME

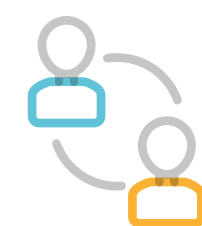
Le cadre législatif la loi du 11 février 2005

Les caractéristiques des troubles psychiques : manifestations et répercussions sur le travail

- Identification des freins et des leviers dans le cadre du travail
- Attitudes et comportements aidants (vigilance, vocabulaire approprié...)
- Enjeux du travail pour des personnes en situation de handicap psychique
- Cadre de travail avec des repères bien identifiables
- Prévention et gestion des situations de crise

L'accueil et l'intégration de la personne

- Adapter l'environnement professionnel
- Comprendre les enjeux pour l'entreprise d'intégrer des travailleurs en situation de handicap psychique
- Le rôle des collègues de travail
- Les situations difficiles, découvrir les moyens d'y faire face
- Identifier les acteurs dans l'entreprise



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active et participative (alternance d'apports théoriques, de mises en situation, de jeux de rôles)
- Quizz, vidéos
- Partage sur le vécu, ressenti des participants et étude de cas



INFORMATIONS

contact@dcahandicap.fr

06.22.61.19.70